



COMMUNE DE MOUGINS
PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES
NATURELS D'INONDATIONS

CARTE DES ENJEUX 1/7500

Direction Départementale des Territoires et de la Mer
 Préfets des Services Départementaux de la Mer
 Service Départemental des Risques Naturels et Technologiques
 Pôle Risques Naturels et Technologiques



Légende

- Limite communale
- Enjeux ponctuels**
- Etablissement administratif utile à la gestion de crise
- Gendarmerie/commissariat
- Camping
- Etablissement d'enseignement
- Bâtiments administratifs ou communaux
- Etablissement hospitalier ou médicalisé
- Site sensible
- Etablissement hôtelier
- Etablissement recevant du public
- Aéroport
- Installation d'eau potable
- STEP
- Poste de relai
- Patrimoine culturel
- Etablissement pouvant accueillir du public
- Occupation du sol**
- Centre urbain (CU)
- Zones zones urbanisées (ZSU)
- Zones peu ou pas urbanisées (ZPNU)

0 100 200 m
 Echelle : 1/7 500

PRESCRIPTION DU PPR : arrêté du 5 décembre 2017 modifié du 11 mai 2018 et prorogé le 23 septembre 2020
 MISE A DISPOSITION DU PUBLIC : du 11 janvier 2021 au 12 février 2021
 Direction Départementale des Territoires et de la Mer
 Service Départemental des Risques Naturels et Technologiques
 Pôle Risques Naturels et Technologiques
 25 Juin 2021
 Philippe LOUIS

